Supplément de la Clef Fontainebleau le s. Septembre 1699. Sign& LOUIS, &c.

Ce fut le neuf du même mois que le nouveau Chancelier prêta entre les mains du Roi le serment de cette dignité; ensuite Sa M. prenant les mains de Mr. de Pontchartrain entre les siennes, qui est une coutume pratiquée, qui sert comme de confirmation de toute l'autorité attachée à cette premiere Charge de l'Etat, & qui en met le Chancelier en possession: Sa Majesté lui dit: je voudrois, Monsieur, avoir une Chage encore plus éminente à vous donner, pour mieux vous marquer mon estime, & la satisfaction que j'ai de tous les importans (ervices que vous m'avez, rendus.

VI. Comme par cette élevation il vaquoit deux Emplois trés confiderables, capables d'occuper deux personnes de grande capacité, le Roi donna à Mr. le Comte de re & secre. Maurepas, presentement Comte de Pontsaire d'Etas chartrain, la Charge de Ministre & Secretaire d'Etat, Sur-Intendant de la Marines il est fils & trés digne Successeur de Mon-

seigneur le Chancelier.

L'autre Charge étoit celle de Controlleur géneral des Finances: le Roi en gratifia Mr. de Chamillart, qui le 17. Septembre alla à la Chambre des Comptes de Paris en prêter le serment de fidelité.

VII. Sous le Regne de Loñis le Grand les Sciences & les Arts ont si fort fleurien France, que sous la protection & l'appui des bienfaits de Sa Majesté, on a vû s'établir un grand nombre d'Accademies dans Paris, & dans diverses Provinces du Royaume: ces premiers établissemens furent

Mr. le Comte de Pontchaygrain est fait Minifpour la

Marine.

1699.

Mr. de Chamillars oft fait Congrôlleur gemeral des Finances.

dûs